



HAL
open science

Infrastructure agroécologique

Jean-Pierre Sarthou

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Sarthou. Infrastructure agroécologique : Définition. INRAE. Dictionnaire d'Agroécologie, 2016, 10.17180/q9h6-f326 . hal-03708805

HAL Id: hal-03708805

<https://hal.inrae.fr/hal-03708805>

Submitted on 28 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Infrastructure agroécologique

 dicoagroecologie.fr/dictionnaire/infrastructure-agroecologique-2/

Date de la dernière mise à jour : 04/08/2016

Les auteurs :

Jean-Pierre Sarthou,

Une « infrastructure agroécologique » (IAE) correspond à tout habitat d'un agroécosystème dans ou autour duquel se développe une végétation spontanée essentiellement composée d'espèces bisannuelles, pluri-annuelles ou pérennes, ou un couvert semé dit « de service » et intentionnellement non récolté.

Une IAE est un « habitat semi-naturel » pour le scientifique et se rapproche de terminologies d'ordre réglementaire comme « éléments fixes du paysage » ou « surfaces d'intérêt écologique » sans en être un équivalent. Elle peut avoir diverses formes : (i) linéaire comme les alignements d'arbres et leurs bandes herbeuses au bord ou dans les parcelles, les lisières forestières, haies, talus, murets, bords de fossé, de ruisseaux... ; (ii) surfacique comme les prairies inondables, prés-vergers, parcours, friches, bosquets, zones humides... ; (iii) ponctuelle comme les mares, sources, arbres isolés, rochers...

Une IAE est le lieu de vie permanent ou intermittent, permettant reproduction, alimentation, refuge, estivation ou hibernation de groupes biologiques appartenant aux six règnes du vivant (archées, bactéries, protistes, fonge, flore, faune). Elle participe ainsi activement à la préservation de la biodiversité et à la mise en place de la Trame Verte et Bleue pour la connectivité des milieux en permettant la circulation des espèces et le brassage génétique, garant de l'adaptation au changement climatique.

L'IAE participe également à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, du carbone qu'elle contribue à stocker, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux, futurs nutriments des microorganismes et des plantes. Elle contribue ainsi à soutenir durablement la fonction de production agricole, en permettant un moindre usage de certains intrants (produits agropharmaceutiques, engrais, eau) grâce aux services écosystémiques de régulation biologique (e.g. contrôle biologique des ravageurs) et de fourniture de ressources (e.g. fertilité du sol ou microclimat bocager favorable aux cultures et aux animaux d'élevage) délivrés par la biodiversité associée bénéfique.

Références à explorer

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. 2012. F- Infrastructures agroécologiques.

Pour partager ou citer cette définition

Jean-Pierre Sarthou, 2022.

Infrastructure agroécologique : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/q9h6-f326>